

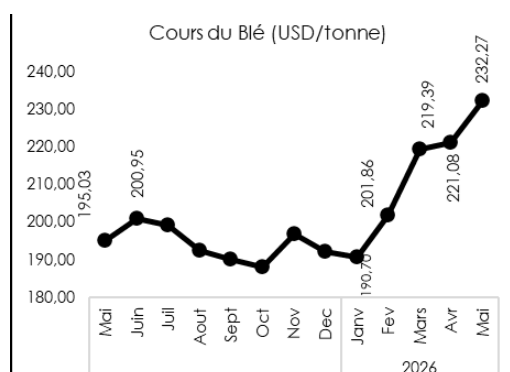
LA NOTE ÉCONOMIQUE MENSUELLE

N° 10 MAI 2026

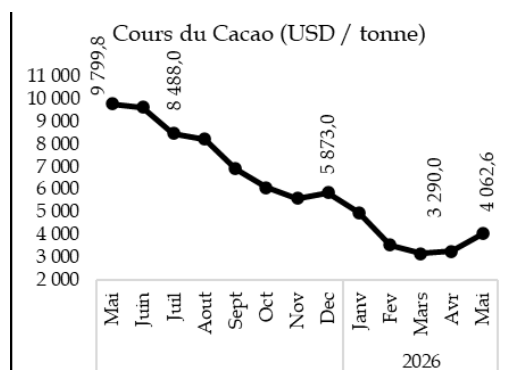
By  GECAM

1. COURS DES PRINCIPALES MATIÈRES PREMIÈRES

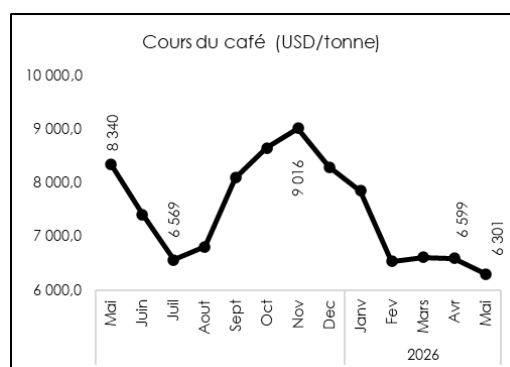
Blé. Entre avril et mai 2026, la dynamique du cours du blé montre une accélération à la hausse. Il s'accroît de 5,06 % pour se situer à 232,27 \$ la tonne, après des hausses respectives de 5,9 % en mars et de 0,77 % en avril 2026. Cette forte hausse enregistrée depuis janvier est en partie liée aux aléas climatiques chez les grands exportateurs ainsi qu'aux perturbations géopolitiques prolongées dans les corridors maritimes stratégiques. En rythme annuel, le cours est largement plus élevé, affichant un taux de croissance de 19,10 %.



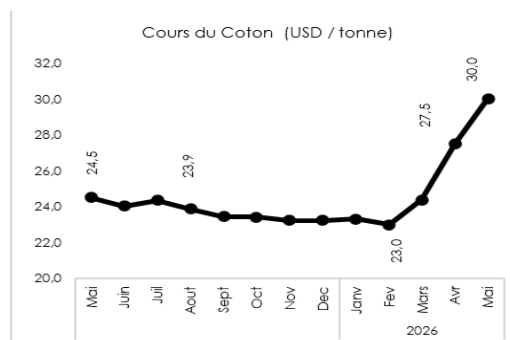
Cacao. Le cours du cacao poursuit la tendance haussière observée depuis avril 2026. Il passe ainsi de 3 290 à 4 026 dollars la tonne, soit une hausse de 23,48 %. Cet accroissement est le résultat d'une combinaison de facteurs, en l'occurrence les craintes relatives à la campagne intermédiaire et les projections de la récolte à venir, notamment pour l'Afrique de l'Ouest en raison du phénomène El Niño. À cela s'ajoutent les tensions sur les engrais et le fret.



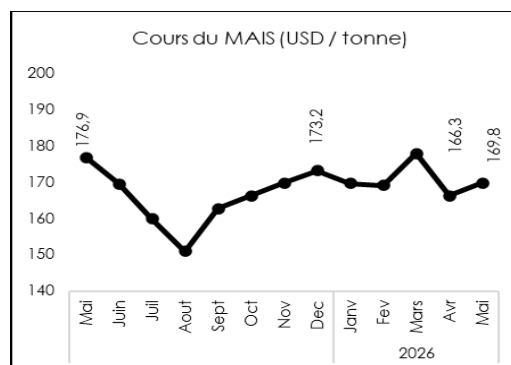
Café. Après une relative stabilisation autour de 6 500 \$/t entre février et avril 2026, le cours du café a connu une légère baisse de 4,5 % entre avril et mai 2026, passant de 6 599 \$ à 6 301 \$. Cette baisse s'explique par l'amélioration des perspectives de récolte dans les grands bassins de production, ce qui a apaisé la prime de risque. En glissement annuel, la baisse est plus marquée (-24,4 %), le cours étant passé de 8 340 \$ à 6 301 \$.



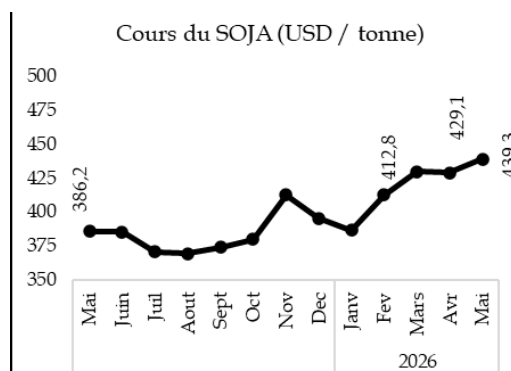
Coton. Le cours du coton poursuit la tendance fortement haussière observée depuis le début d'année 2026. Il s'établit à 30 \$ la tonne, en hausse de 9,09 % par rapport à avril et de 22,45 % en glissement annuel. Cette dynamique au cours des trois derniers mois est stimulée par la reprise vigoureuse de la demande du textile en Asie et une contraction des prévisions de production pour la campagne en cours.



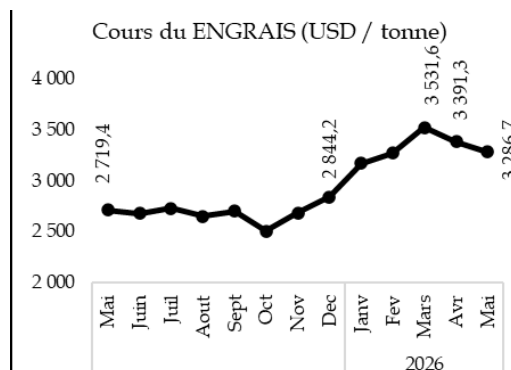
Maïs. Le cours du maïs remonte de 2,10 % par rapport à avril pour se situer à 169,8 \$/t. Cette légère hausse mensuelle s'explique par les alertes climatiques sur les principales zones de production et les tensions géopolitiques majeures qui ont créé une prime de risque sur le marché en mai. En glissement annuel, le cours reste toutefois en baisse de 4,01 %.



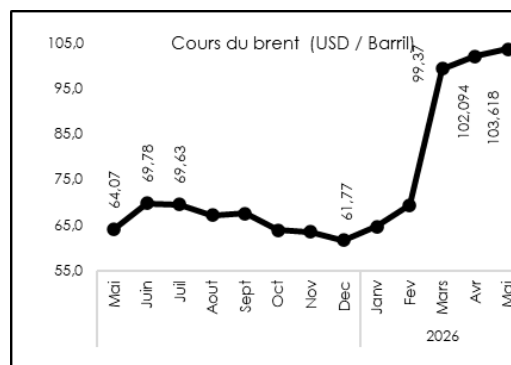
Soja. Les cotations journalières révèlent que le cours du soja montre une légère hausse de 2,38 % entre avril et mai 2026. En glissement annuel, la tendance affiche une évolution modérément haussière de 13,75 %. Bien que l'année ait connu des fluctuations, le marché s'est structurellement orienté à la hausse à partir de janvier 2026 pour s'installer durablement au-dessus de la barre des 400 \$.



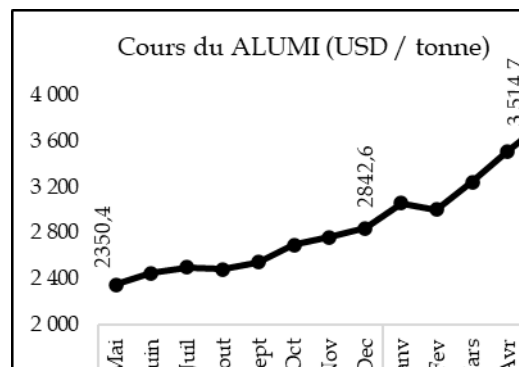
Engrais. Les cours des engrais affichent une tendance baissière en mai 2026. Entre avril et mai, le prix de la tonne est passé de 3 391,3 \$ à 3 286,7 \$, soit une baisse de 3,08 %, amorcée après un pic en mars induit par les tensions au Moyen-Orient. Ce repli s'explique par la relative accalmie du conflit liée au cessez-le-feu, qui a contribué à réduire les primes de risque. En glissement annuel, la tendance demeure toutefois haussière, affichant une progression de 20,86 %.



Pétrole. La tendance demeure haussière mais à un rythme moins marqué. Le cours moyen du mois de mai se situe à 103,62 \$ le baril, en hausse de 1,49 % par rapport à avril 2026 et de près de 61,73 % en rythme annuel. Le cours subit toujours les conséquences des tensions au Moyen-Orient et met en lumière une transition structurelle radicale du marché.



Aluminium : Les cotations de l'aluminium montrent une progression continue et soutenue. Au mois de mai, la hausse est de 6,99 %, le cours passant de 3 514,7 \$ en avril à 3 760,4 \$ en mai 2026. La progression en glissement annuel atteint quant à elle 60 %. Ce mouvement reflète une pression structurelle alimentée par la demande industrielle croissante, les coûts énergétiques élevés liés au conflit au Moyen-Orient et les tensions sur les chaînes d'approvisionnement.



2. ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE SOUS-RÉGIONALE

Perspectives macroéconomiques de la CEMAC

Compétitivité-prix de la CEMAC. Selon la Note économique et de conjoncture de la BEAC, plus particulièrement les sections consacrées à l'Indice composite des cours des produits de base (ICCPB) et aux rapports sur la compétitivité-prix, au premier trimestre 2026, le taux de change effectif réel (TCER) global de la CEMAC s'est déprécié. Cela indique un gain de compétitivité sur les marchés internationaux par rapport au trimestre précédent. En effet, en moyenne trimestrielle, le TCER global a reculé de 1,1 %, après une baisse de 1,2 % au trimestre précédent (T4 2025).

Pour le deuxième trimestre 2026, l'évolution du TCER de la CEMAC s'annonce incertaine, car le conflit entre l'Iran et les États-Unis a créé un double « effet ciseau » pour la sous-région. D'une part, l'envolée des prix du brut renforce temporairement les balances commerciales des pays producteurs ; d'autre part, le renchérissement du fret et l'inflation importée sur les biens manufacturés menacent de peser sur les indices de prix intérieurs. Un tel scénario réduirait le différentiel d'inflation protecteur de la CEMAC vis-à-vis de ses partenaires, ce qui freinerait, voire stopperait, les gains de compétitivité-prix accumulés au cours des trimestres précédents.

Renforcement du capital humain : Lancement régional de la stratégie pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre : « en bonne santé pour prospérer : investir dans la santé pour l'emploi et le développement en Afrique de l'Ouest et du centre »

Le 4 mai 2026, le Groupe de la Banque mondiale a lancé sa stratégie de santé pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, visant à couvrir 200 millions de personnes supplémentaires d'ici 2030. Ce cadre unificateur redéfinit la santé comme un investissement économique générateur d'emplois, de productivité et de croissance.

Pour surmonter les contraintes budgétaires, le programme s'articule autour de trois axes : (i) le renforcement des soins primaires de première ligne, (ii) la réforme du financement via la mobilisation des ressources intérieures, et (iii) la résilience face aux crises climatiques ou épidémiques. Des pactes interministériels harmoniseront les budgets, tandis que le soutien à l'initiative AIM2030 favorisera la production locale d'intrants médicaux, réduisant ainsi la dépendance extérieure de la sous-région.

Stablecoins et stabilité monétaire : la BEAC veut créer un franc CFA numérique pour limiter l'influence du dollar

Face à l'expansion des stablecoins adossés au billet vert, la BEAC privilégie la création d'une monnaie numérique de banque centrale, liée par une parité stricte au franc CFA

fiduciaire. Ce projet de souveraineté, mené en collaboration avec le FMI, vise à conserver le contrôle de l'écosystème financier de la zone CEMAC.

L'adoption de crypto-actifs parallèles menacerait la stabilité régionale en contournant les canaux de régulation traditionnels. De plus, la fuite de capitaux vers des portefeuilles étrangers accentuerait la pression sur les réserves de change de la sous-région, qui s'établissaient fin 2024 à 11,3 milliards de dollars (4,2 mois d'importations). Cette initiative vise donc à préserver l'efficacité de la politique monétaire et la liquidité bancaire régionale.

Promotion de l'éducation financière en zone CEMAC : un accord de partenariat entre la Banque de France et la COSUMAF

Le 18 mai 2026, la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF) et la Banque de France ont signé un accord de partenariat pour renforcer l'inclusion financière et promouvoir l'éducation financière des populations dans la zone CEMAC. Cette collaboration vise à transférer l'expertise pédagogique française afin de l'adapter aux réalités locales, caractérisées par une faible pénétration des produits financiers et une thésaurisation de l'épargne hors du circuit formel.

L'accord prévoit la formation de formateurs et le développement de contenus ciblés. Pour la COSUMAF l'enjeu majeur est d'informer les épargnants pour élargir la base d'investisseurs de la bourse régionale (BVMAC) et stimuler le financement domestique en monnaie locale, essentiel pour les infrastructures de la sous-région. Du côté français, cette initiative prolonge une coopération historique et permet de maintenir une influence technique consensuelle au sein de la zone franc, loin des débats politiques sur la souveraineté monétaire.

Néanmoins, la réussite de ce programme dépendra de son impact concret sur le terrain. La COSUMAF devra réussir à l'articuler efficacement avec les politiques d'inclusion financière nationales, portées par la BEAC, les ministères des Finances et les opérateurs de mobile banking.

Finance : vers un forum économique et financier pour harmoniser la floraison des rencontres financières dans la CEMAC

Face à une multiplication des événements sectoriels, la BEAC propose un Forum unique pour renforcer l'intégration régionale et la visibilité internationale de la CEMAC. En guise de préparation, le Gouverneur invite tous les acteurs financiers par lettre circulaire n° 08/GR/2026 du 15 mai 2026 à une consultation sur la création du Forum Économique et Financier de l'Afrique Centrale (FEFAC). En effet, la prolifération des initiatives financières en zone CEMAC engendre de lourdes contraintes structurelles : sollicitation excessive des experts, fragmentation des stratégies, dilution de l'efficacité des politiques et faible visibilité internationale. Pour briser cette logique de silos, le Gouverneur de la BEAC a lancé, le 15 mai 2026, une consultation sur la création du Forum Économique et Financier de l'Afrique Centrale (FEFAC). Cette plateforme interinstitutionnelle vise à rationaliser les rencontres régionales en un rendez-vous annuel unique, permettant de réduire de 40 % les coûts d'organisation. Destiné à se dérouler en rotation dans les six États membres, le FEFAC prévoit de réunir plus de 1 000 participants (régulateurs, banques, fintechs, universitaires) autour de panels thématiques, de rencontres B2B et d'ateliers techniques. Les conclusions nourriront un rapport attendu en juillet 2026. Au-delà de l'aspect événementiel, ce forum ambitionne de devenir un levier stratégique pour moderniser les infrastructures financières, coordonner les réformes face aux défis technologiques et affirmer collectivement le destin économique de la CEMAC.

3. FAITS ÉCONOMIQUES MAJEURS AU NIVEAU NATIONAL

PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES GLOBALES

Équilibre extérieur : La vraie contrainte que sont les recettes d'exportation

Certes, le ratio dette/PIB soit rassurant, mais le véritable goulot d'étranglement réside dans la dette extérieure (64,5 % de l'encours de l'administration centrale) face à un commerce extérieur défavorable. En effet, le déficit commercial a bondi en 2025 de 22,8 % par rapport à 2024 pour atteindre 2 145 milliards de FCFA, les exportations ne couvrant plus que 59 % des importations, avec un ratio service de la dette extérieure/recettes d'exportation qui dépasse le seuil critique de 15 % (FMI, 2026). De plus, la qualité du portefeuille se dégrade avec la dette commerciale qui a franchi le cap des 2 000 milliards de FCFA à fin mars 2026, portée par un placement privé de 850 millions de dollars signés en février et la part de la dette à taux variable qui s'élève à 21,4 % du portefeuille.

Aussi, ce ratio de 44,3 % n'inclut pas les passifs conditionnels explicites de l'État, principalement constitués de partenariats public-privé dont le volume cumulé est estimé à 4 895 milliards FCFA, soit 14,1 % du PIB. Bien que ces engagements ne soient pas de la dette au sens strict, mais peuvent le devenir si les projets sous-jacents ne génèrent pas les recettes attendues ou si l'État doit se substituer aux opérateurs privés. À cela s'ajoute le projet ferroviaire Cameroun-Congo, estimé à 5 400 milliards de FCFA, non encore comptabilisés. Leur intégration pousserait l'endettement virtuel à près de 58 % du PIB, soit au-dessus du plafond SDMT (la Stratégie de la Dette à Moyen Terme) de 50 %. Sans oublier les Soldes Engagés Non Décaissés (SEND) de 5 044 milliards de FCFA. Ce stock représente des financements déjà actés, mais bloqués par des lourdeurs d'exécution.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

Finance publique :

Société Générale Cameroun (SGC) devient General Bank of Cameroon (GBC) après son rachat par l'État

Le 12 mai 2026, l'État du Cameroun a officialisé le rachat de 58,08 % des parts du groupe Société Générale dans sa filiale locale pour un montant de 129 milliards de FCFA. Cette transaction porte la participation publique à 83,68 % et consacre la naissance de la *General Bank of Cameroon* (GBC).

Le ministère des Finances garantit la continuité intégrale des services et la stabilité des systèmes informatiques, une transition opérationnelle validée par la COBAC. Cette nationalisation s'avère toutefois transitoire. L'intervention étatique vise à sécuriser les dépôts et à prévenir un risque systémique après le désengagement du groupe français.

Conformément aux orientations des bailleurs de fonds, notamment le FMI, les autorités prévoient à terme d'ouvrir le capital de la GBC à des partenaires stratégiques nationaux et internationaux, afin de structurer une recomposition actionnariale pérenne et privée.

Dette publique

Situation de la dette publique au premier trimestre 2026

Suivant la note de conjoncture de la CAA, l'encours total de la dette publique du Cameroun s'établit à 15 416 milliards de FCFA, soit 44,3 % du PIB au 31 mars 2026. Ce niveau témoigne d'une gestion affichant des hausses de 0,2 % sur un mois, 4,1 % sur un trimestre et 6,0 % en glissement annuel. Ce ratio reste largement en dessous du seuil communautaire de la CEMAC fixé à 70 %, et s'inscrit dans la cible de la Stratégie d'Endettement à Moyen Terme 2026-2028 qui limite le plafond à 50 % du PIB. Cette dette est fortement centralisée sur :

- L'administration Centrale : 93,6 % de l'encours global (14 430 milliards de FCFA, soit 41,5 % du PIB).

- Les Entreprises et Établissements Publics : 6,2 % (960 milliards de FCFA).
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) : 0,2 % (26 milliards de FCFA).

Évolution de la Dette Extérieure

L'encours de la dette extérieure de l'Administration Centrale atteint 9 301,2 milliards de FCFA (26,7 % du PIB), soit une hausse de 0,8 % en glissement mensuel et de 7,4 % sur un an. Elle représente 64,5 % de la dette directe de l'État. Elle se décompose en :

- Dette Multilatérale (52,0 %, soit 4 808,5 milliards de FCFA) : Principalement portée par le Groupe de la Banque mondiale (42,9 % de la composante multilatérale), le Groupe de la BAD (25,5 %) et le FMI (19,7 %). Elle inclut 1 530 milliards de FCFA d'appuis budgétaires.
- Dette Bilatérale (26,1 % - 2 409,0 milliards de FCFA) : Dominée de manière écrasante par la Chine (Eximbank de Chine) qui détient 64,9 % de cette composante (16,8 % de la dette extérieure totale), suivie de la France (25,8 %).
- Dette Commerciale (21,9 % - 2 083,7 milliards de FCFA) : Elle a franchi la barre des 2 000 milliards de FCFA en raison du recours accru aux marchés internationaux. Elle est majoritairement constituée par les emprunts auprès de l'Africam Export Import Bank (26,3 % de la dette commerciale), les placements privés via LSEG effectués en février 2026 (23,2 %) et l'Eurobond de 2021 (21,6 %).

Évolution de la Dette Intérieure

La dette intérieure globale s'élève à 5 129 milliards de FCFA (soit 35,5 % du portefeuille direct de l'État). Elle a connu une mobilisation soutenue avec une hausse de 2,4 % en variation mensuelle. Elle se compose en :

- Dette intérieure directe hors Restes à Payer (RAP) et dette flottante (79,3 %, soit 4 066,2 milliards de FCFA) :
- Titres publics (53,6 %, soit 2 178,7 milliards de FCFA) : Représentés par les Bons du Trésor Assimilables (BTA) à 445,8 milliards et les Obligations du Trésor Assimilables (OTA) à 1 321,8 milliards de FCFA.
- Dette structurée (26,6 %, soit 1 079,9 milliards de FCFA) : Engagements issus de conventions bancaires et non bancaires à échéance définie.
- Créances consolidées BEAC (14,2 %, soit 576,9 milliards de FCFA) et Allocations de DTS (4,4 % - 180 milliards de FCFA).
- Restes à Payer (RAP) (12,7 % - 1 026,3 milliards de FCFA) : En attente de consolidation définitive, l'encours global est évalué au niveau de fin 2025. Toutefois, après ajustement lié au temps, les RAP de plus de 3 mois progressent pour se situer autour de 650,9 milliards de FCFA à fin mars 2026. Les RAP de moins de 3 mois s'élèvent à 375,4 milliards de FCFA.
- Dette Flottante (8,0 %, soit 411,5 milliards de FCFA) : Niveau stable, principalement dominé par la dette salariale (73,7 % soit 303,3 milliards), suivie de la dette commerciale (16,9 %).

Dette des Démembrements de l'État

- La dette directe Entreprises et Établissements Publics s'établit à 960 milliards de FCFA (2,8 % du PIB), en baisse annuelle de 7,9 %. Elle comprend :
- Dette extérieure directe : 443,2 milliards de FCFA (dominée à 95,4 % par les dettes fournisseurs/exploitation de la SONARA à hauteur de 361,4 milliards et de CAMAIR-CO à hauteur de 61,6 milliards).

- Dette intérieure directe : 322,1 milliards de FCFA (la SONARA en représente 60 % avec 193,3 milliards de dettes bancaires et fournisseurs).
- Dette flottante des entreprises : 194,4 milliards de FCFA (essentiellement constituée de dettes fiscalo-douanières à 71 %).

Emprunt obligataire : Remboursement de 58,7 milliards de FCFA sur son emprunt obligataire 2022-2029

L'État du Cameroun a procédé au remboursement de 58,7 milliards de FCFA sur le marché financier unifié de la BVMAC. Cette opération s'inscrit dans le cadre du calendrier d'amortissement de l'emprunt obligataire à tranches multiples dénommé « CEFECAM 6,25 % %-5,95 % %-5,60 % % 2022-2029 ». Le versement, qui couple le principal et les intérêts courus, témoigne de la régularité du Trésor public camerounais dans le respect de ses engagements financiers envers les investisseurs de la sous-région.

En honorant cette échéance réglementaire malgré un contexte de liquidité globalement restrictif, les autorités consolident la signature souveraine du pays sur le marché de la CEMAC. Cette solvabilité maintenue demeure essentielle pour garantir le succès des futures levées de fonds nécessaires au financement des infrastructures.

Investissement public : Infrastructures

Un accord de prêt de 130,4 milliards FCFA pour démarrer les travaux attendus depuis 15 ans sur la route Ebolowa-Akom II-Kribi

Le 15 mai 2026, le Cameroun et la Standard Chartered Bank ont signé un accord de prêt de 130,4 milliards de FCFA pour la construction de la route Ebolowa-Akom II-Kribi. Cet engagement porte à 138,2 milliards de FCFA le total mobilisé auprès de cette banque pour ce projet d'environ 160 km attendu depuis sa promesse en 2011 par le président Paul Biya. Bien que le chantier ait été attribué en

2022 à l'entreprise italienne ICM Construction, l'exécution restait bloquée du fait de l'absence de financements. L'enjeu de cette route dépasse le simple désenclavement des bassins agricoles du Sud Cameroun, mais a une portée stratégique régionale avec la fluidification des corridors qui connecte le Cameroun au Congo, au Gabon, au Tchad et à la RCA, tout en fluidifiant l'accès au port en eau profonde de Kribi pour le commerce sous-régional.

Recettes publiques : Fiscalité vers une recentralisation de l'administration de la fiscalité locale.

Un arrêté conjoint signé le 15 mai 2026 par les ministres des Finances et de la Décentralisation réorganise la gestion des ressources fiscales des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). En application de la loi du 23 décembre 2024, l'État dessaisit les ordonnateurs communaux de l'émission et du recouvrement des impôts locaux au profit des services fiscaux centraux.

Les prérogatives des CTD se résument désormais au suivi via la création d'Unités de suivi de la fiscalité locale, chargées de l'identification des contribuables et du recensement immobilier.

SECTEURS PRODUCTIFS

Agriculture

Maïs : suspension des importations du Maïs face à la mévente de la production locale

Le 8 mai 2026, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a officiellement suggéré au ministère de l'Agriculture la suspension immédiate des importations de maïs. Cette mesure de sauvegarde vise à protéger les agriculteurs nationaux confrontés à une mévente alarmante de leur production, malgré les efforts gouvernementaux pour dynamiser la filière, à l'instar de la maïserie du groupe Castel lancée en 2021.

Le contraste est saisissant : les importations ont explosé de 229 % en 2023 pour atteindre plus de 81 000 tonnes en 2024, représentant une

sortie de devises supérieure à 11 milliards de FCFA. Cette préférence des industriels pour le maïs étranger s'explique par un écart de prix significatif. Alors que la tonne importée se négocie entre 131 000 et 155 000 FCFA, le maïs local peut atteindre 255 000 FCFA selon les périodes.

Cette faible compétitivité découle de rendements médiocres (1,8 tonne/hectare contre une moyenne mondiale de 5,9 tonnes) et de coûts de production élevés (428 000 FCFA/hectare), exacerbés par un accès limité aux semences de qualité. En demandant le gel des permis d'importation, même ceux déjà délivrés, le gouvernement tente d'imposer un écoulement forcé des stocks locaux pour sauver une filière fragilisée par la concurrence de produits internationaux souvent subventionnés.

Cacao : le prix du kilogramme de fèves se rapproche de 2000 FCFA à deux mois de la fin de la campagne 2025-2026

Selon le Système d'information des filières (SIF) de l'ONCC, le prix du cacao au Cameroun amorce une remontée en cette fin de campagne 2025-2026. Au 11 mai 2026, le kilogramme de fèves se négociait entre 1 750 et 1 800 FCFA, enregistrant une hausse de 150 FCFA en une semaine et se rapprochant de la barre des 2 000 FCFA à l'approche de la clôture prévue le 15 juillet.

Toutefois, cette embellie reste modeste comparée aux sommets historiques des saisons précédentes. Pour rappel, le prix avait atteint un record de 6 000 FCFA en 2023-2024, avant de culminer à 5 400 FCFA en 2024-2025. Ce reflux marqué déséquilibre les prévisions gouvernementales qui espéraient, pour l'actuelle campagne, maintenir des cours entre 3 200 et 5 400 FCFA.

Ce décalage entre les ambitions officielles et la réalité du terrain s'explique par les fondamentaux du marché mondial. Les analystes pointent du doigt les perspectives d'une hausse de la production globale.

Cet excédent attendu exerce une pression baissière sur les cours internationaux, impactant directement les revenus des producteurs camerounais malgré les récentes hausses hebdomadaires observées dans les bassins de production.

Filière forestière : extension de l'interdiction d'exportation des grumes

Le ministère en charge des Forêts a étendu la mesure de restriction commerciale en interdisant l'exportation sous forme de grumes de 15 nouvelles essences de bois. Cette décision réglementaire porte à 91 le nombre total d'essences désormais interdites d'expédition à l'état brut. L'initiative s'inscrit dans la mise en œuvre progressive des orientations communautaires de la CEMAC visant à proscrire l'exportation de bois non transformé pour stimuler l'industrialisation locale.

Pour l'économie nationale, cette politique restrictive cherche à contraindre les opérateurs forestiers à réaliser une transformation locale poussée, augmentant ainsi la valeur ajoutée industrielle et favorisant la création d'emplois au sein de la filière de seconde et troisième transformation.

Économie circulaire : Le Cameroun lance une feuille de route nationale pour l'économie circulaire

Le 22 mai 2026, le ministère de l'Économie et la Banque africaine de développement (BAD) ont lancé la feuille de route décennale du Cameroun pour l'économie circulaire. Face à une crise environnementale majeure dont près de 6 millions de tonnes de déchets annuels (moins de 10 % recyclés), 1 300 tonnes de plastique par jour et 4,5 millions de tonnes de pertes post-récolte, le pays réagit. Cette stratégie fixe 32 objectifs et 102 actions concrètes ciblant quatre filières : l'agro-industrie, les déchets, le plastique et le secteur forêt-bois. Ses principaux objectifs sont de stimuler la croissance verte, d'améliorer la gestion des ressources naturelles, de créer

de nouveaux emplois durables d'ici 2035 et de transformer les déchets en opportunités économiques et sociales. Il s'agit d'un levier aligné sur la Stratégie nationale de développement 2030, pour transformer le défi écologique en moteur de croissance. L'État table ainsi sur la création de milliers d'emplois verts et sur l'autonomisation économique des femmes et des jeunes via de nouvelles chaînes de valeur industrielles durables.

Industries extractives

Infrastructures énergétiques : levée de fonds de 120 milliards de FCFA pour le projet de raffinerie CSTAR à Kribi

Le projet de construction de la raffinerie et du dépôt pétrolier de Kribi a franchi un jalon financier majeur le 5 mai 2026. Une convention de 120 milliards de FCFA a été signée à Yaoundé pour couvrir la participation de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH). Ce financement, arrangé par BGFIBank Cameroun aux côtés d'un consortium bancaire local (Afriland, CCA Bank, SCB, BICEC), représente la quote-part publique de 32 % dans ce chantier de 372 milliards de FCFA porté par la société CSTAR.

Visant initialement le raffinage de 10 000 barils par jour avant une extension à 30 000 barils en 2027, cette infrastructure ambitionne de réduire les importations de produits pétroliers de 435 milliards de FCFA par an. Selon la BEAC, l'économie de devises projetée s'élève à 580 milliards de FCFA.

Hydrocarbures : recul de la production pétrolière

Au premier trimestre 2026, la production de pétrole brut attribuable au groupe Glencore au Cameroun a enregistré un repli de 14 % sur un an, s'établissant à 3 100 barils par jour contre 3 600 barils sur la même période en 2025. Cette contraction s'explique principalement par le déclin naturel des champs matures opérés par le négociant anglo-suisse dans le bassin de Rio del Rey. Cette baisse locale contraste avec la dynamique globale du groupe,

dont la production totale d'hydrocarbures a progressé de 5 % au niveau mondial, portée par la montée en puissance de ses actifs d'Afrique de l'Ouest.

12,7 milliards de FCFA mobilisés par les investisseurs camerounais

L'introduction en bourse (IPO) de BGFI Holding Corporation sur la BVMAC a suscité un vif engouement au Cameroun. Les investisseurs nationaux ont mobilisé 12,7 milliards de FCFA, soit 28,1 % des 45,3 milliards collectés lors de la première tranche de l'offre. Le pays confirme ainsi sa position de moteur de croissance pour le groupe gabonais, se classant juste derrière le Gabon (22 milliards de FCFA).

Au total, l'opération a séduit 7 601 souscripteurs à travers 24 pays, dont 71,3 % issus du grand public. Grâce à cette ouverture, le nombre d'actionnaires du groupe est passé de 431 à plus de 7 600. Pour l'heure, les fonds levés représentent 36 % de l'objectif final de 125,8 milliards de FCFA, destiné à financer le plan stratégique « BGFI 2030 ». Ce dernier prévoit le renforcement des filiales, notamment au Cameroun et en RDC, ainsi qu'une transformation technologique accélérée.

L'opération se poursuivra au troisième trimestre 2026 afin d'atteindre l'objectif initial d'ouverture de 10 % du capital. Ce succès d'étape souligne l'attractivité du groupe et le dynamisme croissant du marché financier sous-régional.

Bauxite de Minim Martap : les 7 premières locomotives du Chinois CRRC attendues au Cameroun

Le projet d'exploitation de la bauxite de Minim Martap accélère son déploiement logistique. Sept des vingt-deux locomotives diesel commandées au constructeur chinois CRRC Corporation Ltd sont attendues au port de Douala. Cette livraison, opérée par Cosco Shipping, constitue une étape charnière pour Camalco, filiale de l'Australien Canyon Resources, dans sa stratégie d'évacuation du minerai depuis la région de l'Adamaoua.

L'investissement est colossal : sur les 252,6 milliards de FCFA prévus pour le volet ferroviaire, 176,8 milliards ont déjà été mobilisés en partenariat avec Camrail. Ce matériel roulant sera complété par une flotte massive de wagons (560 initialement, avec une option pour 1 040 supplémentaires) commandés auprès de l'indien Texmaco, afin de soutenir l'objectif ambitieux de 10 millions de tonnes de bauxite par an.

Au-delà de l'équipement, le promoteur doit financer le raccordement de la mine au réseau national et la réhabilitation des points critiques de la voie ferrée existante. L'arrivée de ces premières locomotives envoie un signal fort aux marchés et aux partenaires : le projet Minim Martap quitte la phase des annonces théoriques pour entrer dans une phase opérationnelle concrète, sécurisant ainsi la future chaîne d'exportation vers le marché international.

Or : l'exploitation illégale de l'or entraîne 22,5 millions USD de pertes à l'État

Dans une note de conjoncture sectorielle parue ce mois, la SONAMINES révèle qu'entre 2021 et 2025, le Cameroun a perdu environ 2 000 milliards de FCFA de recettes à cause de l'exportation illégale de 44 tonnes d'or, principalement vers les Émirats arabes unis. Le directeur général de la Société nationale des mines (SONAMINES) a révélé un écart massif avec les statistiques officielles des douanes, qui n'enregistrent que 148 kg. Ce trafic transfrontalier, intensifié en 2024 et 2025, implique 216 compagnies minières clandestines opérant dans l'Est et l'Adamaoua. Plus de 95 % de ces entreprises sont contrôlées par des exploitants étrangers, notamment chinois, profitant de la porosité des frontières.

Énergie

Énergie solaire : renforcement des compétences locales

Le ministère de l'Eau et de l'Énergie a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de transition énergétique avec le lancement, le 11

mai 2026 à Yaoundé, d'une formation intensive sur les systèmes solaires photovoltaïques. Fruit de la coopération avec l'Alliance solaire internationale (ASI), ce programme forme 30 experts au sein du centre spécialisé Star-C.

L'objectif est de pallier le déficit d'accès à l'électricité en zone rurale en renforçant l'expertise nationale sur l'installation et la maintenance d'équipements autonomes. En ciblant des ingénieurs et des chercheurs, tout en encourageant la mixité, le gouvernement mise sur la durabilité des infrastructures solaires déjà essentielles pour les écoles et les centres de santé hors réseau.

Ce renforcement des compétences locales est crucial : il garantit non seulement le déploiement technique, mais aussi la pérennité des solutions énergétiques renouvelables face aux limites du réseau conventionnel, consolidant ainsi la souveraineté énergétique du Cameroun.

Renationalisation du secteur de l'électricité au Cameroun : vers une renégociation des contrats de KPDC et DPDC après le rachat annoncé des actifs de GLOBELEQ

Le projet d'acquisition des parts de GLOBELEQ (56 %) dans les centrales de Kribi (216 MW) et Dibamba (88 MW) marque une réintégration stratégique des actifs de production par l'État. Cette opération vise fondamentalement la renégociation des contrats d'achat d'énergie liant KPDC et DPDC au distributeur SOCADEL.

Sur le plan budgétaire, l'allègement des charges du système électrique est projeté à 3 milliards de FCFA mensuels, soit une optimisation annuelle de 36 milliards de FCFA. En consolidant son emprise sur l'ensemble de la chaîne de valeur (production, transport, distribution), le gouvernement conforte sa souveraineté énergétique. La réussite de cette intégration verticale dépendra du modèle de financement retenu pour l'acquisition, paramètre déterminant pour assainir durablement les finances de la filière.

Eau potable : l'arrêt de l'usine d'Akomnyada

provoque de fortes perturbations d'eau potable

Depuis le 10 mai 2026, la ville de Yaoundé subit d'importantes perturbations de son approvisionnement en eau potable. Cette situation fait suite à l'arrêt technique de l'usine de production d'Akomnyada, provoqué par des travaux de maintenance de la Sonatrel au poste électrique de Mbalmayo.

L'arrêt des unités de pompage affecte la quasi-totalité de la capitale, des quartiers Est (Nkoabang, Ekounou) aux zones Ouest et Centre (Mendong, Biyem-Assi, Boulevard du 20-Mai). Si la Camwater promet un rétablissement progressif, l'absence de calendrier précis accentue l'exaspération des usagers, dont certains signalent des pénuries antérieures au communiqué officiel.

Cet incident met en exergue la fragilité structurelle du réseau d'eau à Yaoundé. Akomnyada étant le pilier de la desserte urbaine, sa dépendance aux infrastructures électriques rend l'approvisionnement précaire. Face à une demande excédentaire, les ménages et commerces se voient contraints de recourir à des solutions palliatives coûteuses, illustrant le défi persistant de l'accès à l'eau dans les métropoles camerounaises.

Secteur immobilier

Financement de l'Immobilier au Cameroun : Institutionnaliser l'épargne immobilière de la diaspora

Le Cameroun ambitionne de canaliser l'importante épargne des Camerounais de l'étranger vers le secteur immobilier national. Le 19 mai 2026, le ministre des Relations extérieures, et le directeur général de la Société immobilière du Cameroun (SIC), ont signé un protocole d'accord lançant officiellement l'initiative Diaspora-SIC. Une diplomatie au service de la promotion immobilière. Par cet accord, le MINREX mobilisera les ambassades et consulats pour assurer la promotion des projets de la SIC via des points focaux dédiés et l'organisation de « Semaines de l'immobilier SIC. Alors que la SIC déploiera une plateforme numérique sécurisée adossée à un catalogue international de produits, tout en garantissant

le suivi rigoureux de l'exécution des chantiers. Pour contourner les écueils traditionnels du marché local (litiges fonciers, projets inachevés, intermédiaires véreux), cet accord introduit des mécanismes de sécurisation stricts tels que :

- Utilisation de comptes séquestres en devises ;
- Versements échelonnés selon l'avancement des travaux ;
- Conformité aux normes antiblanchiment ;
- Émission future d'obligations immobilières.

L'enjeu majeur de cette initiative réside dans la canalisation d'une part significative des transferts de fonds de la diaspora, évalués à 650 milliards de FCFA en 2025, vers des placements immobiliers productifs. L'objectif des pouvoirs publics n'est pas de substituer ces capitaux aux flux traditionnels de consommation courante, essentiels aux ménages, mais d'inciter les ressortissants à diversifier leurs allocations vers des investissements structurants.

Industrie automobile : L'armée explore avec SOTRABUS la piste d'une production locale de véhicules et d'équipements militaires

Le ministère de la Défense et le constructeur automobile local SOTRABUS ont initié des consultations techniques pour évaluer la faisabilité d'une production nationale de véhicules et d'équipements militaires. Ce projet de coopération industrielle vise à capitaliser sur le savoir-faire technologique du premier constructeur camerounais d'autobus pour développer des plateformes de transport adaptées aux besoins spécifiques des forces armées.

Pour l'économie nationale, cette démarche s'inscrit dans la politique gouvernementale d'import-substitution. Elle cherche à structurer une industrie métallurgique et mécanique locale, tout en renforçant l'autonomie technologique et la souveraineté logistique de l'État.

Services

Logistique et transport

Facilitation des échanges : Le Cameroun et le Tchad signent un accord pour fluidifier le transit du fret tchadien sur le Corridor Douala-N'Djamena

Le 14 mai 2026, le Cameroun et le Tchad ont signé un protocole d'accord visant à optimiser le transit des marchandises sur le corridor reliant les ports de Douala et Kribi à la capitale tchadienne. Paraphé par les directeurs généraux des conseils des chargeurs des deux pays en marge d'un forum tripartite, cet accord ambitionne de rendre cet axe logistique plus compétitif. Il vise la réduction des lenteurs administratives, des contrôles redondants et des coûts qui pénalisent le commerce. Il mise sur la modernisation à travers l'interconnexion des systèmes d'information, le suivi électronique des cargaisons et la création d'une plateforme numérique commune pour traiter les réclamations des opérateurs.

Pour le Tchad, pays enclavé, ce corridor est un accès maritime vital. Pour le Cameroun, il représente un intérêt commercial et budgétaire majeur, générant plus de 350 milliards de FCFA de recettes annuelles (MINFI, 2026). Face à la volonté du Tchad de diversifier ses voies d'accès à la mer, Yaoundé doit impérativement sécuriser et fluidifier cet axe stratégique.

Yango Group lance Yango Tech en Afrique avec des solutions d'IA et d'infrastructures numériques

Yango Group a officialisé le déploiement de sa filiale technologique, Yango Tech, sur le continent africain. Cette entité propose des solutions propriétaires intégrant l'intelligence artificielle et des infrastructures numériques avancées à destination des entreprises du secteur de la logistique et du commerce de détail. L'offre logicielle vise à optimiser la gestion des opérations du dernier kilomètre, à automatiser la chaîne d'approvisionnement et à améliorer l'expérience client. Ce déploiement illustre la transformation

numérique des marchés africains, offrant de nouveaux leviers de productivité et de modernisation pour les acteurs économiques locaux en quête d'efficacité opérationnelle.

Téléphonie mobile : les opérateurs de Télécommunication sommés de bloquer 700 000 téléphones non dédouanés

La direction générale des Douanes a sommé les opérateurs de téléphonie mobile MTN, Orange et CAMTEL de procéder au blocage de 700 000 téléphones identifiés comme non dédouanés. Cette mesure coercitive s'inscrit dans le cadre du déploiement du système numérique de collecte des droits de douane sur les terminaux importés, visant à juguler la contrebande et à sécuriser les recettes publiques. Pour l'administration fiscale, le manque à gagner est estimé à plusieurs dizaines de milliards de FCFA. Cette décision impose aux opérateurs télécoms une mise en conformité technique immédiate, tout en contraignant les importateurs à régulariser la situation douanière de leurs stocks.

Union Bank of Cameroon porte son bénéfice à 5 milliards de FCFA et enclenche sa mise à niveau à 25 milliards de capital

L'établissement de crédit Union Bank of Cameroon (UBC) a affiché un bénéfice net de 5 milliards de FCFA au terme de l'exercice clos. Fort de cette performance financière, l'institution bancaire a engagé un processus d'augmentation de son capital social pour atteindre le seuil réglementaire de 25 milliards de FCFA. Cette restructuration s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau obligatoire imposée par le régulateur sectoriel, la COBAC, visant à renforcer la solvabilité et la résilience des banques de la zone. Cette capitalisation accrue permettra à UBC de consolider son assise financière et de développer ses capacités de financement en faveur de l'économie nationale.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ASI	: Alliance solaire internationale
BDEAC	: Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale
BAD	: Banque africaine de développement
BTA	: Bons du Trésor Assimilables
BVMAC	: Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CAA	: Caisse Autonome d'Amortissement
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
COBAC	: Commission bancaire de l'Afrique centrale
COSUMAF	: Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
FEFAC	: Forum Économique et Financier de l'Afrique Centrale
FMI	: Fonds Monétaire International
GBC	: General Bank of Cameroon
OTA	: Obligations du Trésor Assimilables
ONCC	: Office National du Cacao et du Café
PIB	: Produit Intérieur Brut
SGC	: Société Générale Cameroun
SIC	: Société immobilière du Cameroun
SND30	: Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
SNH	: Société nationale des hydrocarbures
TCER	: taux de change effectif réel